AVIS PUBLIC
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

502, rue Saint-Laurent, C.P. 98, Saint-Siméon, Québec, GOT 1XO
Tél.: (418) 620-5010/ Fax : (418) 620-5011

CONSULTATION ÉCRITE
(En raison de la pandémie de la COVID-19)

DEMANDE DE PERMIS POUR AMÉLIORER (AJOUTER UNE PORTE ET DE LA FENESTRATION) UNE RÉSIDENCE SISE SUR LE LOT 5 729 353, DANS LE PIIA DE PORT-AU-PERSIL

À toutes les personnes intéressées par la demande de permis, le soussigné, directeur général adjoint et greffier de la Municipalité de Saint-Siméon, donne avis public de ce qui suit :

1° En raison de la **pandémie de la COVID-19**, rendant impossible la tenue d'une séance du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) est remplacée par une consultation écrite d'une durée minimale de quinze (15) jours.

2° Les personnes désirant s'exprimer sur ces projets de règlements peuvent faire parvenir leurs commentaires par écrit d'ici le **28 février 2021** à la Municipalité de Saint-Siméon, de la manière suivante:

- par la poste : 502, rue Saint-Laurent, Saint-Siméon (Québec) G0T 1X0 ;
- par courriel : info@saintsimeon.ca .

Les commentaires reçus seront transmis au conseil municipal avant l'adoption du règlement.

3° La documentation relative à cette demande sont disponibles, sur demande.

DONNÉ À SAINT-SIMÉON CE DOUZIÈME (12e) JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2021.

Gérald Bouchard

Directeur général / Secrétaire-trésorier adjoint / Greffier